



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 28758

Texte de la question

En janvier 1998, le Gouvernement tablait sur des hypothèses de 150 000 créations d'emplois grâce à la loi sur les 35 heures. En avril 1999, la montagne accouche d'une souris : seulement 38 745 emplois ont été créés ou préservés. Ce chiffre est encore moindre lorsque l'on sait que les quatre accords d'entreprises publiques, dont EDF-GDF, représentent plus de la moitié de ces effectifs. M. Michel Terrot souhaite donc connaître de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité les raisons d'une telle erreur de prospective.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28758

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1999, page 2294